VENTES A L'ENCAN

Par LEONARD L. STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Ventes à l'Encan par Leonard L. Stern. Vente en partie. Succession de Mme. Bridget Farley Williams et David F. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT, DIVISION "E" — Nos. 107, 704 et 79, 652 (consolidé). Sans limite ou réserve au plus haut surenchérisseur propriétées de valeur et terres à la campagne.
816 rue Deuxième, un cottage simple.
540 rue Quatrième, un cottage simple.
546-548 rue Quatrième, coin de Fulton, un cottage double et magasin.
2712-14 rue St.-Thomas, un cottage double.
511 13-15-17 avenue Washington, 3 cottages doubles.
Ainsi que: 560 acres de terre à Livingston et Tangipahoa.
Aux enchères, JEUDI, 16 OCTOBRE à MIDI, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, Par Leonard L. Stern, encanteur, vendra aux enchères publiques à la date ci-dessus indiquée, en vertu d'un jugement rendu le 4 septembre 1914 et le jugement signé le 11 septembre 1914 par l'Hon. Geo. H. Theard, Juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "E" dans la cause ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:
Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartiennent, situé en l'Ilet borné par les rues Annonciation (anciennement Jersey), Deuxième, Troisième et Laurel désigné comme lot No. 4 sur un plan dressé par Hugh Grant, daté du 24 juin 1845, No. 69 du livre de plans de J. B. Marks, ancien notaire, en cette ville, lequel dit lot mesure 30' face à la Deuxième rue par 92' et 3" en profondeur entre lignes parallèles et est situé dans le Quatrième District de cette ville. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de la Succession de Maîtresse Julia Mollière par un acte devant Andrew Hero, Jr. Notaire daté du 27 juillet 1882 et enregistré en C. O. B. 116 folio 461. La propriété est connue comme No. 816 rue Deuxième et consiste d'un cottage simple, toit en ardoises avec une galerie de face 4 chambres, etc., et se loue pour $10 par mois.
Deux lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, qui en quelque sorte y appartiennent, situés dans le Quatrième District (ancienne ville de Lafayette, Paroisse de Jefferson) de la Nouvelle-Orléans, Paroisse d'Orléans, dans cet Etat, en l'Ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton., et désignés par les Nos. 1 et 2 sur un plan spécial du même et autres lots, attaché à un acte de vente de B. F. French à William J. Boyce passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840, d'après lequel plan les dits lots mesurent chaque 25' face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, en mesure américaine. Le lot No. 1 étant un lot de coin et formant l'angle des rues Quatrième et Fulton. Les améliorations sont connues par les Nos. 540-46-48 rue Quatrième et 2712-14 rue St.-Thomas. Le 540 de la rue Quatrième étant un cottage simple avec 4 chambres et se loue pour $15.00. 546-48 étant un cottage double avec trois chambres remise de chaque coté. 2712-14 rue St.-Thomas étant un cottage double avec trois chambres de coté, le loyer total étant à peu près de $35.00 par mois.
Un demi-lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et qui y appartiennent, situé dans le Faubourg, District, Ville et Paroisse ci-dessus désignés, en l'Ilet No. 10 borné par les rues Quatrième, Rousseau, Washington et Fulton, et désigné par le No. 3, sur un plan attaché à un acte passé devant H. B. Cenas, notaire le 4 juin 1840. Le dit demi lot de terre est pris du coté le plus rapproché du lot No. 3 sur le plan susnommé et mesure 12' 6" face à la rue Quatrième par 115' de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine. Etant la même propriété achetée par David F. Williams de Joseph D. Broderick le 8 juin 1860 par un acte devant J. T. Coffey, ancien notaire, et enregistré en C. O. B. 83 folio 229.
Deux lots de terre avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant en quelque sorte, situé dans le Quatrième District de cette Ville, dans cette paroisse en l'Ilet borné par les rues Washington, Rousseau, Quatrième et St. Thomas (anciennement Fulton) et désignés par les Nos. 3 et 4 d'après un plan dressé par H. Moelhausen, voyer daté du 18 May 1845 et déposé en l'étude de L. H. Kenny ancien notaire. Les dits lots mesurent à savoir: Lot No. 3, 34' 6" et 7" face à la rue Washington par une profondeur entre lignes parallèles de 126' 9". Et le lot No. 4 adjoint au lot No. 3 mesure 31' 7" 6" face à la rue Washington, par 126' 9" de profondeur entre lignes parallèles. Etant la même propriété achetée par feu David F. Williams de John Baker d'après un acte devant John F. Coffey, ancien notaire daté du 12 juillet 1876 enregistré en C. O. B. 106 folio 559.
Une certaine étendue de terre décrite comme suit:
SE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2, 40 acres; S 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 40 acres; NW. 1-4 SE. 1-4 de la section 2, 40 acres. NE. 1-4 de SW. 1-4 de la section 2, 40 acres; SE. 1-4 de NW. 1-4 de la section 11, 40 acres; SW. 1-4 de NE. 1-4 section 11, 40 acres; NE. 1-4 de NE. 1-4 de la section 11, 40 acres; E. 1-2 de SE. 1-4 de la section 2, 80 acres; SW. 1-4 de SE. 1-4 de la section 2, 40 acres; S. 1-2 de NW. 1-4 de la section 1, 80 acres; N. 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, 80 acres, toute en township 5, sud de Range No. 6, Est de la Paroisse de Livingston, Louisiane, exceptés 1-2 de NW. 1-4 et N 1-2 de SW. 1-4 de la section 1, township 5, range 6, qui est dans la Paroisse de Tangipahoa.
Conditions: Comptant. Actes de vente devant Arthur A. Moreno, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépot seront exigés au moment de l'adjudication.
LEONARD L. STERN, Encanteur.
GUY J. RAY,
Avocat pour le Demandeur.
Sept—13,20,27 oct—4,11,16

Par LIONEL M. RICAU.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Sixième District.

Succession de Peter E. Hellwege.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,981 — En vertu d'un ordre de l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division D, daté et signé le 10 août 1914 dans le procès ci-dessus intitulé, et qui m'a été envoyé, je vendrai aux enchères publiques, le MARDI, 29 septembre 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, la propriété suivante décrite à savoir:
Deux certains lots de terre, avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages s'y rattachant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet borné par l'avenue Napoléon et les rues Berlin, St.-Denis (présentement S. Remparts) et Saratoga (anciennement St. Patrick), désignés comme lots Nos. 23 et 24 sur un certificat fait par S. G. Del Isle, voyer, en date du 25 octobre 1891, et annexé à un acte de vente passé devant Benjamin Cry, notaire, dans cette ville, le 7 avril 1893, d'après un plan des lots ci-dessus, Nos. 23 et 24, mesurant chacun 30 pieds face sur la rue St. Denis (présentement rue S. Remparts) par 152 pieds, 6 pouces de profondeur en lignes parallèles.
CONDITIONS — La moitié ou plus comptant au choix de l'acheteur, et le solde, s'il y en a un, à un an, représenté par une note avec 7 pour cent d'intérêt, la dite note étant protégée par le droit et l'hypothèque de vendeur, avec les clauses usuelles de sécurités. Les taxes de 1914 devant être payées par l'acheteur. L'acte de vente sera aux frais de l'acquéreur, devant A. J. Cahill, notaire.
LIONEL M. RICAU, Encanteur.
Août 30 sept—6,13,20,27,30

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Schumert & Warfield, Ltd., vs. Chester M. Schneidau.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été envoyé par l'honorable Première Cour de Cité de la paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus, je vendrai aux enchères publiques en face de la porte principale de la bâtisse de la nouvelle Cour sur la rue Royale, entre les rues Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI 26 septembre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante, décrite à savoir:
Tous les droits, titres et intérêts de Chester M. Schneidau, dans le procès No. 108,017, intitulé Chester M. Schneidau vs William A. Hahn, du dossier de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Premi.re Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
B. Y. WOLF,
Avocat pour le demandeur.
sept 15 20 26

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme. F. Artigues vs. Ricord, Kelly & Hickman.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle - Orléans — No. 61,593 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques sur les lieux No. 1813 rue Melpomène dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 17 septembre 1914, à 11 heures a. m., la propriété suivante décrite à savoir:
Un lot de meubles.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant.
P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
A. J. ROSSI,
Avocat pour la demenderesse.
sept—6,11,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Beltcher Frères vs. James Schmidt.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 63,984 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Première Cour de Cité de la Paroisse d'Orléans, dans le procès ci-dessus intitulé, je vendrai aux enchères publiques en mon entrepot, No. 727-729 rué St.-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville le MERCREDI, 16 septembre 1914 à 11 heures a. m., la propriété suivante à savoir:
Un camion, capacité huit barils, un camion couvert.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
STAFFORD & ROBINSON,
Avocats pour le demandeur.
sept—5,10,16

ANNONCE JUDICIAIRE.

The Barber Asphalt Paving Co. vs. Albert Irwin.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 64,350 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été envoyé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, dans la cause ci-dessus intitulée, je vendrai aux enchères publiques à la porte principale de la Bâtisse de la Nouvelle Cour sur la rue Royale, entre Conti et St. Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le VENDREDI, 18 septembre 1914, à 11 h. a. m., la propriété suivante décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No. 6 en l'Ilet No. 3 "A" vieux plan de Carrolton, nouvel Ilet No. 246, borné par les rues Hickory, Cohn, Washington et Fern, les dits lots étant à une distance de cent vingt pieds de l'angle de la rue Cohn, et mesure trente pieds de face à la rue Fern, par cent sept pieds, six pouces de profondeur entre lignes parallèles.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions — Comptant.
P. McGILL,
Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
E. J. THILBORGER,
Avocat pour le demandeur.
août—16,23,28 sept—4,11,16

ANNONCES JUDICIAIRES

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re Wm. J. Geary Demande un Repit.

No. 109,657 — Cour Civile de District — Division A.

ORDRE

Considérant la pétition ci-dessus et ayant dûment vérifié l'actif et le passif inscrits au tableau ici mentionné:
Il est ordonné qu'après avoir été dûment annoncé et notices envoyée aux créanciers, en conformité avec la loi, une réunion des créanciers du dit William J. Geary, demandeur, soit convenue et tenue d'après la loi, devant Lawrence M. Janin, notaire, en son étude, 902 Bâtisse Canal Bank et Trust, dans la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, commençant la 8me jour du mois d'octobre de l'année mil neuf cent quatorze à dix heures du matin pour voter soit l'accord soit le refus de la demande du dit William J. Geary, demandeur, pour un répit de six, douze et dix huit mois à partir de la date de la dite réunion.
Il est en outre ordonné que W. H. Pascoe, avocat, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents et qu'entre temps toute procédure contre la personne ou la propriété du dit William J. Geary, soit arrêtée.
Nouvelle-Orléans, 9 septembre 1914.
(Signé) E. K. SKINNER,
Juge de la Cour Civile de District, Division C, en remplacement de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A, actuellement en vacances.
Pour copie conforme:
JOSEPH DOYLE,
Député Greffier. sept—11,15,20

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Premier District formant le coin de l'Avenue Cleveland et de la rue Broad (en l'Ilet Borgenois et Canal) batisses portant les Nos. Municipaux 2635, 2637, 2639 et 2643 Avenue Cleveland.

Geo. W. Booth vs. Mme Mary Ann Brennan, Veuve de feu Patrick Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 103,037 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un lot ou parcelle de terre dans le Premier District, Ilet borné par l'Avenue Gasquet (actuellement Cleveland) et les rues Broad, Borgenois et Canal, formant le coin de l'Avenue Cleveland et de la rue Broad, mesurant à peu près soixante quinze pieds sept pouces face à l'Avenue Cleveland, par quatre-vingt dix pieds six pouces en profondeur et face à la rue Broad entre lignes parallèles ensemble avec toutes les batisses et les améliorations qui s'y trouvent.
Saisie dans l'affaire ci dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent sur le montant du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
BUCK, WALSHE & BUCK,
Avocats pour le demandeur.
sept—4,11,18,25 oct—2,7,8

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée dans le Premier District, portant les numéros municipaux 1054 et 1056 rue Dryades, entre la rue Calliope et l'avenue Howard.

Mutual Building and Homestead Association vs. John T. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,151 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 septembre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:
Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant de quelque façon, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Dryades, Calliope et Baronne et l'avenue Howard (autrefois Promenade Triton), ayant trente pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Dryades, sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes égales et parallèles.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
J. ZACH SPEARING,
Avocat pour le demandeur.
août—22,28 sept—4,11,18,24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Quatrième District, portant le numéro municipal 2812 avenue Jackson, entre avenue Claiborne et rue Willow.

Industrial Homestead Association vs. Mme Joséphine Dubois.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,339 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 2812 avenue Jackson, et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No. 16, en l'Ilet No. 399, borné par les avenues Claiborne et Jackson et les rues Willow et Philip. Le dit lot mesurant trente pieds sur l'avenue Jackson, par cent seize pieds de profondeur entre lignes parallèles, le tout d'accord avec un plan attaché à un acte de dépôt passé devant Senn Marmer, ancien notaire, le 8 février 1868.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
août—14,15,16,21,28 sept—4,11,17

50 YEARS' EXPERIENCE
PATENTS
TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS &C.
Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.
Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the
Scientific American.
A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.
MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur et améliorée du Sixième District formant le coin des rues Prytania et Cadiz et le coin des rues Pitt et Cadiz (en l'Ilet de la rue Jena).

Walter J. Suthon vs. Marcelin T. Elfert.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,583 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Six certains lots de terre ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, en quelque sorte situés dans le Sixième District de cette ville en l'Ilet borné par les rues Jena, Pitt, Cadiz et Prytania, et désigné comme Ilet No. 58 sur un plan par A. Toledano, voyer le 17 juin 1878, et maintenant Ilet No. 366; les dits lots sont désignés par les Nos. 8, 9, 10, 11, 12 et 13 du dit Ilet et mesurent comme suit à savoir: Lots Nos. 8, 9 et 10, ont chacun trente pieds face à la rue Prytania, par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et les lots Nos. 11, 12 et 13, ont chacun trente pieds face à la rue Pitt par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No. 10, formant le coin des rues Prytania et Cadiz, et le lot No. 11 formant le coin des rues Pitt et Cadiz.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
WALTER J. SUTHON, JR.,
Avocat pour le demandeur.
sept—4,5,11,18,25 oct—2,7,8

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession d'Isaac Delgado.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 99,204 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte d'Albania Plantation pour le mois de août, 1914, présenté par Geo. W. Boutcher, Samuel Snodgrass et Beorge O. Allain, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN DYMOND, JR., Avocat.
sept—12,16,21

Succession de Maria Murphy, veuve de John Curry.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 105,948 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par Mme M. E. Reynolds, testamentaire exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
F. J. PUIG, Avocat.
sept—11,15,20

E. A. ANDRIEU,
SUCCESSEUR
JULES ANDRIEU
PROPRIETES FONCIERES
STOCKS ET BONS
802 RUE PERDIDO
Membre de la New Orleans Stock Exchange. P. O. Boîte 71. Nouvelle-Orléans, Lne.

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du septième District. 1er portant le No. Municipal 1329 avenue Carrollton entre les rues Poplar et Plum (en l'Ilet rue Short), apeu près 60'x150'. 2me, dans la rue Short, entre les rues Poplar et Plum (en l'Ilet avenue Carrollton) à peu près 60'x125'.

Alfred Grima vs. Jean H. Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,466 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
1er—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent situé dans le Septième District de cette ville dans l'Ilet No. 163, borné par l'avenue Carrollton et les rues Plum, Short et Poplar; la dite portion de terre commence à une distance soixante quinze pieds trois pouces du coin de la rue Poplar et de l'avenue Carrollton, et de cent et soixante cinq pieds six pouces et quatre et quatre huittièmes de ligne du coin de l'Avenue Carrollton et de la rue Plum et mesure soixante pied, deux pouces et deux dixième de ligne face à l'Avenue Carrollton et par une profondeur de cent cinquante pieds. Cette propriété étant la même que lo sus nommé Jean H. Duffy acheta de Charles H. Ford d'après un Acte passé devant Edgard Grima, notaire le 17 juin 1907, enregistré au Bureau des Aliénations, en cette ville, Livre 224, Folio 312.
2me—Une certaine portione de terre située dans le Septième District de cette ville en l'Ilet No. 163 borné par l'Avenue Carrollton et les rues Plum, Short et Fifth (actuellement Poplar); la dite portion de terre sera prise à une distance de Soixante quinze pieds et trois lignes du coin des rues Fifth maintenant Poplar et Short, mesurant soixante pieds deux pouces et trois lignes, face à la rue Short, par cent vingt-cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles; le tout d'après un croquis fait par Edgard Pillé, voyer, daté du 9 janvier 1908, et attaché à un acte de vente par Octave E. Bechtel à Eureka Homestead Societyl, et passé devant Percy Sommer Benedict, notaire public en cette ville, le 22 janvier 1908; la dite propriété faisant part de la même propriété qui est sur le croquis de C. Millo Williams, député viyer de la ville, daté du 5 mai 1893 et attaché à un acte passé devant M. T. Ducros, ancien notaire en cette ville, le 6 juillet 1898; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant en quelque sorte. Cette propriété étant la même que le ci-dessus nommé Jean H. Duffy acheta de la American Homestead Company, d'après un acte passé devant Francis D. Charbonnet, notaire en cette ville, le 18 août 1900 en registré au bureau des aliénations en cette ville livre 227 folio 602.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions: Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un depôt de dix pour cent du prix de l'adjudication.
LOUIS KNOP.
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
GUSTAV R. WESTFELDT, JR.,
Avocat pour le demandeur.
sept—4,5,11,18,25 oct—2,8

ANNONCES JUDICIAIRES

Chas. Schneidau et als. vs. Mme Adrienne Blanche Bonnet, femme de Emile Barbier et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 108,589 — Division C — Attendu que Mme Olympe Colin, veuve de Jean B. Gerbault, tutrice dative, de la mineure Jeanne Elise Charlotte Gerbault, s'est adressée à cette Cour pour obtenir l'autorisation de prendre possession et d'enlever de l'Etat de la Louisiane, la propriété appartenant à la dite mineure.
Avis est par ces présentes donné à qui de droit, de faire valoir dans l'espace de trente (30) jours à partir de la date de la première publication de cet avis, pourquoi la demande de la dite tutrice doit être refusée.
Par ordre de la Cour.
WM. HAIXEN, Député Greffier.
J. B. ROSSER, JR., Avocat.
Nouvelle-Orléans, 4 septembre 1914.
sept—9,16,23,30 oct—12

The 'Allenburys' Foods

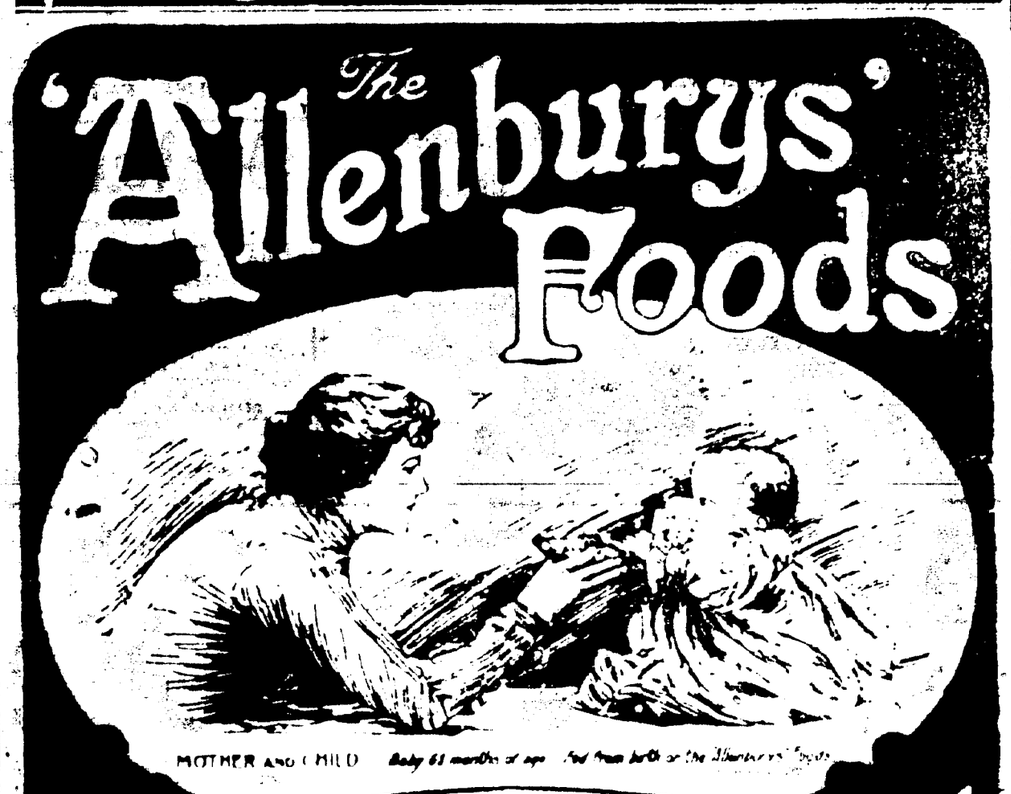

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard; il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.
Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods
NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois.
NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois.
NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.
Parmi les traitant de la Nourriture des Enfants, demandez gratuitement
ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée du Sixième District formant le coin des rues Calhoun et Annonciation, batisse portant le No. Municipal N105 rue Calhoun.

A. D. Danziger vs. A. O. Smith et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,181 — En vertu d'un writ de Fidri Facias contre Joseph B. Arléans qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 8 octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Une certaine portion de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendences y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville en l'Ilet borné par les rues Calhoun, Annonication et Laurel et par l'avenue Henry Clay. La dite portion de terre fait le coin des rues Calhoun et Annonciation, et mesure quatre vingt dix sept un pouce et une ligne face à la rue Calhoun par soixante pieds en profondeur et face à la rue Annonciation entre lignes parallèles, et la façade est la moitié des lots originaux, 8, 9 et 10, d'après un plan annéxé et passé devant S. Maquer, ancien notaire le 12 juin 1867, lequel lot original No. 10, fait le coin des rues Calhoun et Annonciation.
Saisie dans le procès ci-dessus comme propriété de Joseph B. Arlens.
CONDITIONS — Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FELIX J. DREYFOUS et A. D. DANZIGER, Avocats pour le demandeur.
sept—4,11,18,25 oct—2,7,8

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur et améliorée du Cinquième District de Tunisburg, McLellenville, rue Odeon, dans l'Ilet rues Diana, DeArmas et Orleans.

August Gaspard vs. Joseph Patterson, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour le Paroisse d'Orléans — No. 109,310 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 17 septembre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Un certain lot de terre avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé à Tunisburg, McLellenville, Cinquième District de cette ville, en l'Ilet No. 7, qui est borné par les rues Diana, DeArmas, Odeon et Orléans, désigné comme lot No. 3 qui mesure trente et un pieds, deux pouces sur la rue Odeon, par cent trente deux pieds en profondeur.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. J. HENNESSEY,
Avocat pour le demandeur.
août—11,15,16,21,28 sept—4,11,16,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur et améliorée du Troisième District, dans la rue Marigny entre les rues Rocheblave et Tonti (en l'Ilet rue Mandeville).

Mercier Realty and Investment Company vs. Honoré Labourdette.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 109,475 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er octobre 1914, à midi, la propriété suivante, décrite à savoir:
Sept certains lots de terre, ensemble, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, en l'Ilet No. 1211 (autrement No. 47), borné par les rues Marigny, Rocheblave (autrefois Vertu), Mandeville et Tonti (autrefois Force) lots désignés par les Nos. Quatre à Dix, les deux inclusivement, d'après un plan de Voliquain, voyer, en date du 3 novembre 1836, et déposé en l'étude de William Boswell, ancien notaire de cette ville, d'après lequel les dits lots mesurent chacun, en mesures françaises, vingt-neuf pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de quatre-vingt-dix pieds entre lignes parallèles. Le lot No. Quatre le plus rapproché de la rue Tonti, commençant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, mesure française, du coin des rues Marigny et Force (maintenant Tonti). Toutes ces mesures étant plus ou moins exactes, al. dite propriété étant aussi décrite comme un lot de terre mesurant deux cent dix pieds face à la rue Marigny, par une profondeur de cent pieds.
Saisie dans le procès ci-dessus.
Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.
LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES DE B. CLAIBORNE, Avocat pour la demanderesse.
août 29—sept 4 11 18 25—oct 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur et améliorée de Sixième District, portant le numéro municipal 3500 rue Sud Tonti, coin de la rue Delachaise.

Frank B. Twomey vs. Salvatore Vinturella.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109,446 — En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'encan public, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 1er octobre 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:
Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos. 7 et 8 de l'Ilot No. 11, borné par les rues Sud Tonti, Delachaise, Sud Miro et General Taylor, sur un plan lithographié, d'un voyer, attaché à un acte passé en l'étude de F. J. Dreyfous, notaire, le 29 mai 1906, par lequel les dits lots adjoints mesurent à savoir: Lot No. 7 mesure trente pieds face à la rue Sud Tonti, par cent cinq pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No. 8 à vingt quatre pieds, deux pouces et sept lignes face à la rue Sud Tonti, trente pieds, six pouces et une ligne en profondeur sur le derrière, par une profondeur sur la ligne de côté le séparant du lot No. 7 de cent cinq pieds et d'une profondeur sur l'autre ligne de côté et face à la rue Delachaise de cent cinq pieds, deux pouces et deux lignes; l dit lot No. 8 formant le coin des rues Sud Tonti et Delachaise.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
CONDITIONS — Comptant; l